

Bruxelles le 1<sup>e</sup> juillet 1919

V  
②

expédié le 2-7-19

52901/26

l'annexe

Monsieur le Ministre.

communication

Comme suite à votre ~~lettre~~ du 23 mai n° 548 transmise  
d'une lettre par laquelle Madame M. Massart offre un don aux Musées  
un tableau peint par Le Vigne, nous avons l'honneur de vous faire  
connaître que la commission directrice a émis un vote défavorable  
à l'acceptation de ce don.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre  
haute considération.

pe  
G. Z.

MINISTERIE  
VAN  
WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN

BEHEER  
VAN DE  
SCHOONE KUNSTEN

e Sectie

Nr 548

N. B. — In het antwoord, de dagteekening  
en het nummer van den brief herhalen, als-  
mede de aanduiding van het Beheer.

1 BIJLAGE.

Bruxelles, le 23 mai

1919.

Waterwerktuigstraat, 14

Messieurs,

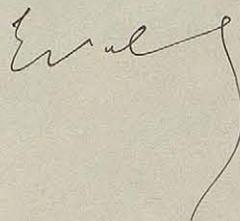
J'ai l'honneur de vous remettre, en communication,  
la lettre ci-jointe par laquelle Madame M. Massart offre  
en don aux Musées un tableau peint par Levigne.

Je vous prie de bien vouloir vous mettre en rapport  
avec Mme Massart et de me renseigner sur la valeur de  
l'oeuvre offerte.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma consi-  
dération distinguée.

( Pour le Ministre:

Le Directeur Général,



A la Commission directrice des Musées royaux  
de peinture et de sculpture à

BRUXELLES.

refusé ce  
soir du 2<sup>e</sup> juin

Bruxelles le 30 Avril 1919.

(1)

Monsieur Fierens, Gevaert, Conservateur des Musées.

Bruxelles.

Monsieur,

Suite à la visite que vous à fait Maurice Dumont hier, je vous informe que j'ai adressé ce jour ma demande au Ministre au sujet du tableau de mon Mari que vous avez bien connu.

Comme vous l'a expliqué Monsieur Dumont, je désirerais offrir à un Musée cette toile de peinture "Lyonnais" Levoigne, ne voulant pas qu'elle tombe après moi en des mains indifférentes.

Je suis à votre disposition pour vous montrer le tableau et vous prierais si cela est possible de m'autoriser à le déposer au Musée, changeant précisément d'appartement. Cela m'éviterait de le transporter à nouveau et de risquer de l'en-  
"dommager". La toile mesurant hauteur 2<sup>m</sup> 60 sur 1<sup>m</sup> 70 largeur.

En espérant que vous pourrez me donner une solution favorable sous peu, je vous prie de croire à ma haute Considération.

Y<sup>ve</sup> Victor Mathart

10, Square de l'Événement

Bruxelles - Midi.